

# LE TAM

Octobre 2025

LE MAGAZINE DE TULLE AGGLO

N°52

Ressources locales et énergies renouvelables

## LES SOLUTIONS D'UNE CHALEUR DURABLE

### agriculture

Mon Territoire a du Goût :  
retour sur la 10<sup>e</sup> édition.

Page 12

### énergie

Se chauffer : un enjeu majeur  
du quotidien.

Page 16

### projet

Le Schéma de Cohérence  
Territoriale prend forme.

Page 22



### Compte-tenu de la période pré-électorale qui s'ouvre,

j'ai décidé de ne pas rédiger cet édito mais je ne peux que vous inviter au nom de tous les conseiller(e)s communautaires, à parcourir ce magazine qui illustre le dossier de rentrée. ■

Bonne lecture.

**Michel Breuilh**

Président de Tulle agglo

*En période pré-électorale, le "Tulle agglo Magazine" est soumis au devoir de réserve applicable à toute collectivité. La publication doit se limiter à l'information neutre et objective sur la gestion courante, sans mise en avant des élus ni valorisation de nouvelles réalisations. Les articles à caractère promotionnel, les inaugurations ou les bilans d'actions politiques sont proscrits. L'objectif rédactionnel de ce magazine est de garantir une communication institutionnelle équilibrée et respectueuse de l'égalité entre les candidats, conformément aux règles démocratiques, et ce **jusqu'aux élections municipales qui se tiendront les 15 et 22 mars 2026.***

**La direction de publication**



.09



.07



.14



.12



.05

**actualités**

**P. 04**

Concours photo "Challenge 100% Corrèze 2026". Travaux rue du Dr Ramon à Tulle. Formation des futurs professionnels de santé. Initio. Locaux professionnels disponibles. Parkings gratuits à Tulle. Familiarisation à la Maison des Enfants. Prévention et tri des déchets. Rentrée et mobilité.

**focus actualités**

**P. 08**

Le Centre Aqua : bilan estival, animations, cours et nouveautés.

**économie**

**P. 10**

Portes Ouvertes à la pépinière Initio. Taxe de séjour. À vendre ou à louer : restaurant inter-entreprises à Eyrein. Les salariés du privé. Permanences du pôle éco.

**agriculture**

**P. 12**

Mon Territoire a du Goût.

**formation**

**P. 14**

Rentrée du campus connecté et du campus universitaire. Animations pour les étudiants.

**dossier**

**P. 16**

L'énergie, enjeu majeur dans notre quotidien.

**projets**

**P. 22**

Projet de Schéma de Cohérence Territoriale. Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Équilibre des Territoires (SRADDET).

**communes**

**P. 24**

L'actualité du territoire.

**environnement**

**P. 26**

Restauration de la zone humide du sectional de Chauzeix. Réseau d'assainissement collectif. Réhabilitation et aménagement des lagunes naturelles. Suivi et adaptation des colonnes à emballages.

**culture**

**P. 28**

"Histoires de signes". Les bibliothèques du réseau. Festival du jeu. Exposition Charles Féola. 29<sup>e</sup> édition du Festival Ô les Cœurs.

**itinérance douce**

**P. 30**

Randonnées sur Les Chemins des 3 Corrèzes.

**Le Tam.** Tulle agglo Magazine - 7, impasse Sylvain Combes - 19000 Tulle. Téléphone : 05 55 20 75 00. Fax : 05 55 20 75 01. E-mail : tulleagglo@tulleagglo.fr. **Directeur de la publication :** Jean-François Labbat. **Rédaction :** Morgan Carlux, Mathilde Bourdeloux, Coralie Vintéjoux. **Photos et illustrations :** Jacques Jallat, Morgan Carlux, Coralie Vintéjoux, Mathilde Bourdeloux, Georges Afonso, Claire Mouzac, Stéphane Vedrenne, OT Tulle en Corrèze, Franck Barat-Arnal, Jean-Baptiste Tabard, Sylvain Cuissard, Elizabeth My Dear, Romain Vinatier, Pierre Jandaud, Malika Turin, Francis Patoureau, Ghislaine Brette, Céline Goncalves, Laure Martinie, Commune de Naves, Freepik, Adobestock. **Mise en page et secrétariat de rédaction :** Sylvie Mahé [ atelier graphique ]. **Dépôt Légal :** Octobre 2025. **ISSN :** 1261-3320. **Tirage :** 25 500 exemplaires. **Diffusion :** La Poste. **Imprimerie :** Maugein - Tulle, adhérent Imprim'Vert, imprimé sur papier PEFC/10-31-3162.

## Concours photo "Challenge 100% Corrèze 2026"



**Dans le cadre du Festival Natura l'Œil 2026**, l'association Égletons Photo Nature lance une nouvelle édition du Challenge 100 % Corrèze. Le thème retenu est : « Ambiances, paysages, rues et ruelles des villages corréziens ». Entre pierres blondes ou rouges, toits d'ardoise ou de lauze, escaliers de pierre et venelles fleuries, la Corrèze se dévoile à travers ses contrastes et ses atmosphères. Brume matinale, lumière d'automne, marché animé, fête locale ou silhouette dans une ruelle : chaque instant raconte une histoire et invite les photographes à capter l'authenticité de ce territoire unique.

Gratuit et ouvert à tous, ce concours valorise les regards créatifs sur la richesse patrimoniale et humaine de la Corrèze. Les clichés devront être réalisés en Corrèze avec un appareil photo (les smartphones sont exclus) et indiquer leur lieu de prise de vue. Une occasion unique de poser votre objectif sur les richesses du territoire de Tulle agglo. ■

Plus d'informations sur <https://epnature.com/challenge/>



voirie

### Les travaux de la rue du Docteur Ramon à Tulle sont achevés !

**Des travaux de réaménagement de la rue du Docteur Ramon** entre le pont SNCF et le pont du Docteur Ramon (secteur E. Leclerc – But), ont débuté le 12 mai 2025 et se sont achevés le 11 juillet 2025.

**Ces travaux, menés conjointement par Tulle agglo et la Ville de Tulle** concernent le recalibrage de la chaussée à 6,40 mètres de largeur, la création d'un cheminement piéton de part et d'autre de la voie, le réaménagement et la mise aux normes PMR des arrêts de bus et la réfection de l'éclairage public. De plus, pour finaliser cette opération, la mise en place de potelets de protection sur le trottoir du côté du magasin BUT, et la réalisation d'espaces paysagers pris en charge par la ville de Tulle sont en cours d'aménagement.

**Les montants de ces travaux sont répartis** entre Tulle agglo, à hauteur de 164 550,60 € TTC (chaussée, bordures et structure de trottoirs) et la Ville de Tulle à hauteur de 73 028,88 € TTC (revêtement des trottoirs et aménagements urbains). ■

EN BREF

### Tulle continue de former les futurs professionnels de santé

La toute nouvelle formation de manipulateur en électroradiologie médicale a connu sa première rentrée sur le campus de Tulle. Avec une promotion de 22 étudiants, cette formation s'étend sur 3 ans et tend à les former à ce métier indispensable au parcours de soin et permettra de développer la proximité des compétences sur notre territoire. Une démarche qui s'inscrit dans une volonté globale de fournir la meilleure offre de santé sur le territoire de Tulle agglo. ■

travaux

## Une toiture performante pour Initio



**L'agglo poursuit son engagement pour l'entretien et la valorisation de son patrimoine bâti. Initio a bénéficié d'importants travaux sur sa toiture**, destinés à améliorer sa performance énergétique et sa durabilité. La surface totale rénovée est de 874 m<sup>2</sup>. Ces travaux, d'un montant de 114 432,21€ TTC, sont en partie soutenus par une prime CEE de 4 532,50€ TTC.

Le chantier comprend notamment :

- le remplacement de l'isolant thermique par une épaisseur de 100 mm,
- la mise en place d'une étanchéité bicouche autoprotégée de coloris gris Bretagne,
- le remplacement complet des couvertines, soit 192 mètres linéaires.

Au-delà de la remise en état nécessaire de la toiture, cette opération contribue à l'amélioration des performances thermiques du bâtiment, participant ainsi à la maîtrise des consommations énergétiques. ■

60

**C'est le nombre de locaux et de bâtiments professionnels qui sont disponibles à la vente et à la location sur le territoire de Tulle aggro. Pour obtenir davantage d'informations et explorer l'opportunité de faire évoluer votre projet entrepreneurial, n'hésitez pas à prendre contact avec le pôle économique de Tulle aggro au 05 55 20 68 46.**

## Stationnement

### Deux parkings tullistes passent à l'heure gratuite

Une heure de stationnement gratuite est désormais possible sur deux parkings tullistes : Pierre-Souletie - Victor-Hugo et Léon-Gambetta - Cathédrale. Cette mesure est valable une fois par jour et par véhicule. Elle vient compléter les dispositifs déjà en place : deux heures gratuites sur les parkings Martial-Brigouleix - Quartier de la Tour et du CCS (parking du haut) ainsi que la gratuité partout en ville les week-ends et les jours fériés. Pour des arrêts longs, il est recommandé de se stationner sur les parkings Saint-Pierre - Quartier historique ou Gabriel-Péri - Hôtel de Ville, Palais de Justice, qui offrent des tarifs plus avantageux (4,60 € pour quatre heures contre 8,80 € pour la même durée sur la voirie). ■

## EN BREF

### maison des enfants

#### Une familiarisation adaptée aux nouveaux enfants proposée aux parents

**L'accueil en structure de petite enfance constitue une étape essentielle dans le parcours de l'enfant.**

Ce passage implique un changement d'environnement et une séparation progressive avec les parents. Afin de sécuriser cette transition, une période de familiarisation est systématiquement proposée à la Maison des Enfants de Tulle.

Cette démarche, fondée sur les connaissances actuelles en développement de l'enfant, repose sur la continuité entre le milieu familial et le lieu d'accueil. Elle permet à l'enfant d'expérimenter la nouveauté dans un cadre rassurant, en présence de ses parents puis, progressivement, en leur absence. Sur une durée moyenne d'une semaine, les temps de présence sont organisés de manière évolutive : moments partagés avec les parents, absences de courte durée, puis journée complète.

La familiarisation représente un temps privilégié d'échanges entre les familles et l'équipe. Les parents découvrent le fonctionnement de la structure, partagent les habitudes et besoins de leur enfant, et observent les pratiques professionnelles. Ces interactions favorisent la construction d'un lien de confiance réciproque, indispensable pour instaurer un climat serein.

Au-delà d'un simple apprentissage de la séparation, cette méthode constitue un processus d'intégration progressive et permet d'accompagner l'enfant dans la création de nouveaux repères et d'attachements sécurisants, tout en confortant les parents dans leur rôle et leur confiance envers les professionnels de la Maison des Enfants. ■



## Travaux

### Collaboration intercommunautaire pour la réfection du Pont de Chambon

**Des travaux de réfection ont été réalisés sur le tablier métallique du pont du Chambon enjambant la Corrèze, reliant les communes de Saint-Hilaire-Peyroux et Aubazine. Ces travaux ont consisté en la mise en place d'un revêtement en résine, assurant la protection et la durabilité de l'ouvrage.**

La particularité de ce pont est qu'il se situe à la limite administrative des deux communes, celle-ci correspon-

dant au milieu du lit de la rivière. De fait, le financement de l'opération a été réparti à parts égales entre : Tulle aggro, pour la commune de Saint-Hilaire-Peyroux, et la Communauté de communes du Midi Corrèzien, pour la commune d'Aubazine. L'entreprise Dalier, spécialisée et implantée à Donzenac, a assuré la réalisation du chantier. Le coût des travaux pour Tulle aggro s'élève à 15 060,05 € TTC. ■



MYLÈNE VOUS ATTEND POUR LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE PRÉVENTION ET TRI DES DÉCHETS.

PRÉVENTION ET TRI DES DÉCHETS

## Animer pour mieux trier

**En cette fin d'année 2025, retrouvez différentes animations avec Mylène, animatrice prévention et tri des déchets et Karine, maître composteur et animatrice prévention et tri des biodéchets. La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) a lieu du 22 au 30 novembre 2025. Le thème est « les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E) ».**

### Qu'est-ce que les D3E ?

Les D3E regroupent tous les appareils électriques et électroniques (téléphones, TV, électroménager, jouets,

etc.). Ils contiennent à la fois des matériaux précieux (or, cuivre, platine) et des substances dangereuses (plomb, mercure). Avant de les jeter, il vaut mieux les réparer, revendre, donner ou réemployer. S'ils sont hors d'usage, il faut les apporter en déchetterie pour recyclage.

Dans le cadre de cette nouvelle édition, l'agglo se mobilise pour la réduction des déchets et met en place des actions afin de réduire ses déchets.

**Mylène vous propose toute la semaine des animations dans le réseau médiathèque du territoire :**

- Mercredi 26 novembre :
  - . de 10h à 11h : atelier furoshiki à la médiathèque de Seilhac (dès 6 ans),
  - . de 14h à 17h : Fresque des déchets à la Médiathèque intercommunale de Tulle (dès 16 ans).
- Vendredi 28 novembre de 14h à 15h : atelier Furoshiki à la Médiathèque intercommunale de Tulle (dès 6 ans).

**Places limitées. Réservation obligatoire auprès de la médiathèque accueillant l'activité.**

- Samedi 29 novembre de 10h à 12h : visite du centre de transfert à Naves.

**Réservations obligatoires :**

**au 05 55 20 93 11**

**ou [mylene.lavergne@tulleagglo.fr](mailto:mylene.lavergne@tulleagglo.fr).**

### Et pour les fêtes de fin d'année ? Réduisez également vos déchets !

Retrouvez les animatrices sur les marchés de Noël du territoire et lors d'animations diverses durant les périodes des fêtes de fin d'année. Et comme chaque année, la campagne de collecte des sapins de Noël aura lieu du 26 décembre 2025 au 18 janvier 2026. Déposez votre sapin de Noël naturel, débarrassé de toute décoration et sans neige artificielle dans les points de collecte du territoire. Toutes les informations à venir sur le site internet de Tulle agglo.

**Retrouvez également les animatrices de Tulle agglo lors de plusieurs événements sur le territoire (d'autres dates à venir) :**

- Dimanche 23 novembre :
  - à la fête de l'arbre de Chanteix, Karine vous prodiguera ses bons conseils pour le compostage et les biodéchets ;
  - au festival du jeu à Tulle, Mylène vous proposera un atelier "Ludo-déchets" ;
- Dimanche 30 novembre au marché de Noël de La Roche-Canillac, Mylène animera un atelier Furoshiki et Karine répondra à vos interrogations sur les biodéchets et le compostage. ■

**Retrouvez toutes les explications sur les animations proposées sur cette fin d'année sur nos réseaux sociaux et sur [tulleagglo.fr](http://tulleagglo.fr)**

### L'INFO EN +

\*Les horaires d'ouverture des déchetteries sont harmonisés sur l'ensemble du territoire. Elles fonctionnent sur les mêmes créneaux horaires, seuls les jours diffèrent. Retrouvez tous les jours et horaires d'ouverture sur [tulleagglo.fr](http://tulleagglo.fr).

## EN BREF

**Vos titres de transport s'acquièrent aussi en ligne !**

Sur [Modalis.fr](https://modalis.fr), les déplacements du quotidien deviennent plus simples dans l'agglomération de Tulle.

Le site propose désormais un accès direct aux services de mobilité locale : commande de la carte Modalis, achat de billets sans contact et rechargement d'abonnements, le tout depuis un ordinateur ou un smartphone. Plus besoin de se déplacer aux guichets, tout est disponible en ligne en quelques clics.

Cette nouvelle e-boutique offre une opportunité rapide et simplifiée et favorise une mobilité plus fluide sur le territoire. Pour les habitants comme pour les visiteurs, c'est la garantie de voyager sereinement en profitant d'un nouvel outil à disposition.

Modalis s'inscrit dans une logique régionale en rassemblant plusieurs réseaux de transport, mais chaque agglomération, dont Tulle aggro, bénéficie de ce service innovant adapté à ses besoins. Simple, rapide et accessible à tous, modalis.fr devient le point d'entrée unique pour mieux se déplacer.

Découvrez dès maintenant ce service sur <https://modalis.fr>



## TRANSPORTS

**Quand rentrée rime avec mobilité !**

À l'occasion de la rentrée du Transport Public et de la Semaine européenne de la mobilité qui se sont tenues du 16 au 22 septembre dernier, Tulle aggro a mené diverses actions pour sensibiliser habitants et étudiants aux avantages des transports collectifs.

Concrètement, les usagers ont pu bénéficier de la gratuité du réseau urbain de Tulle les 17 et 20 septembre : une opportunité de tester le bus en toute liberté. Des ambassadeurs Tut'agglo se sont également mobilisés sur le marché de

Tulle afin d'informer et conseiller les usagers. La cité administrative a aussi accueilli un stand mobilité sur la pause méridienne, tandis qu'une rencontre avec les étudiants du Campus a eu lieu le 18 septembre, peu après leur rentrée.

Par ces actions, Tulle aggro affirme son engagement en faveur d'une mobilité plus durable et accessible à tous quand cela est possible, conciliant praticité, économie et respect de l'environnement. ■

## EN PRATIQUE

**Les transports Scol'R font leur rentrée**

C'est aussi la rentrée pour les transports scolaires de Tulle aggro. Depuis quelques années, la collectivité a hérité de cette compétence et organise désormais les déplacements quotidiens de près de 1 540 élèves sur son territoire vers leurs établissements scolaires. Pour répondre aux besoins de tous, 82 lignes sont dédiées à ce service de Tulle aggro, complétées par 12 lignes du réseau de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Ce dispositif garantit l'acheminement fiable et sécurisé des élèves vers leurs établissements. Une organisation que Tulle aggro s'engage à améliorer d'année en année pour offrir pour une mobilité partagée, sûre et durable. ■

**1 540**

C'est le nombre d'élèves qui ont recours aux services de transport Scol'R sur la communauté d'agglomération lors de cette année scolaire 2025-2026.



UNE RÉOUVERTURE BIENVENUE AU REGARD DES TEMPÉRATURES ESTIVALES CETTE ANNÉE.

réouverture

## Le Centre Aqua a progressivement repris ses marques

Après huit mois de travaux, le Centre Aqua a rouvert ses portes le 6 juillet. Dès lors, les retrouvailles avec son public ont procuré un été intense, contrarié par quelques ajustements techniques inhérents à la réalisation d'un chantier express. Pour atténuer ces désagréments, des tarifs réduits ont été appliqués dès que cela s'avérait nécessaire.

### L'INFO EN +

Après avoir établi votre fiche abonné et créé votre compte à l'accueil du Centre Aqua, vous pouvez désormais acheter votre entrée, réserver vos activités ou renouveler vos abonnements en ligne. Pour cela, il suffit de vous rendre sur le site :

**centreaqua-tulleagallo.elisath.fr**

Pratique, facile, tout est désormais possible en quelques clics.

L'attente était là et la chaleur qu'on a connue cet été n'y était pas pour rien. Plus de 19 000 visiteurs ont franchi les portes de l'équipement cet été, le mois d'août ayant marqué un retour à une fréquentation proche des affluences des saisons estivales précédentes.

**Des activités pour tous les goûts.** Parce que l'ambition d'un Centre Aqua rénové réside dans l'idée d'offrir sport, détente et bien-être, le retour des cours, activités et animations n'a pas tardé à s'inscrire dans son quotidien. Dix stages de natation ont permis à 72 enfants, dès 6 ans, d'apprendre à nager ou de perfectionner leurs acquis. Deux nouvelles sessions d'aquabiking collectif ont été proposées et ont rencontré un franc succès, affichant complet. Parallèlement, quatre rendez-vous sportifs aquatiques hebdomadaires étaient au programme lorsque la météo le permettait.

**Nouveauté la plus en vogue** de la réouverture et de l'inauguration, le pentagloss a quant à lui ravi les amateurs de sensations, qui ont désormais deux toboggans pour s'amuser. L'offre ludique s'est étoffée avec une nouvelle structure "bateau" réservée aux moins de 6 ans tandis que les plus grands retrouvaient le parcours gonflable l'après-midi.

**Depuis la rentrée,** le Centre Aqua propose un programme renforcé de 15 activités sportives hebdomadaires, dont trois nouveaux créneaux d'aquabiking et 6 séances d'aquasanté qui viennent compléter l'offre globale d'activités. D'autre part, l'apprentissage de la natation bat son plein avec 14 groupes de cours de natation pour enfants et adultes, et un nouveau créneau "bébés nageurs" le mercredi matin. Les anniversaires aquatiques, plébiscités chaque samedi, sont reconduits.

**Il leur avait énormément manqué.** Les élèves, les clubs et associations du territoire ont retrouvé leurs créneaux depuis le 8 septembre dernier. Ce fut également le cas des entraînements professionnels qui permet aux pompiers, gendarmes et policiers de s'exercer dans le cadre de leur fonction.

De plus, le Centre Aqua ouvre une nouvelle ère pleine de vitalité et d'innovations, avec l'ouverture du nouvel espace bien-être, et la création d'un service de réservation et de paiement en ligne. Fidèle à sa mission, le Centre Aqua s'attache à conjuguer sport, détente et bien-être pour tous. ■



nouveauté

## Sport, détente, et maintenant... bien-être !

**Le tout nouvel espace bien-être du Centre Aqua a ouvert ses portes le 22 septembre dernier.** Entièrement pensé pour offrir un moment de détente et de sérénité, ce lieu réunit tout ce qu'il faut pour apaiser le corps et l'esprit. Sauna, jacuzzi, hammam, douches sensorielles, seau d'eau glacé ou encore zone de repos : chaque équipement a été imaginé pour vous offrir une expérience unique, à la fois revitalisante et relaxante.

**L'ambiance douce et apaisante de cet espace** invite à ralentir, à relâcher les tensions et à prendre soin de soi. Que

vous cherchiez à vous détendre après une séance de sport, à partager un moment agréable ou tout simplement à vous accorder une pause dans votre quotidien, l'espace bien-être du Centre Aqua s'adapte à vos envies. ■

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Espace réservé aux personnes majeures sans contre-indication médicale.**

**Tarifs d'accès à l'espace bien-être (accès bassins compris) : 9,70€ ; 10,30€ hors agglo ; abonnement 10 entrées bien-être : 86 € ; 99 € hors agglo**

COURS

## L'aquabiking, parfait pour se dépenser sans (trop) forcer

Depuis la rentrée, des cours d'aquabiking se déroulent dans le grand bassin, animés par les maîtres-nageurs sauveteurs de l'établissement. En proposant trois cours par semaine le lundi, mercredi et jeudi, cette nouvelle activité affiche très souvent complet. Apprécié pour sa tonicité et son dynamisme, l'aquabiking vous permet de renforcer vos muscles et brûler des calories sans impact sur les articulations. ■

**15 places maximum, le lundi à 11h15, le mercredi à 18h45, et le jeudi à 12h30. Réservation en ligne ou par téléphone. Deux vélos sont aussi disponibles en accès libre, dans le bassin ludique.**

EN BREF



activités

## Le programme du Centre Aqua pendant les vacances scolaires

**Pendant les vacances de Toussaint, du lundi 20 octobre au dimanche 2 novembre, le Centre Aqua sera ouvert du lundi au vendredi de 12h à 20h, le samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 20h, et le dimanche et jour férié (1<sup>er</sup> novembre) de 9h à 13h.**

**Des stages de natation (sur inscription) seront au programme avec :**

**APPRENTISSAGE**, du lundi au vendredi, de 10h à 12h, soit 5 séances/session. (1 h de cours + 1 h de jeux).

**PERFECTIONNEMENT**, du lundi au vendredi, de 13h30 à 14h15, soit 5 séances/session. (Durée : 45 minutes).

**Toutes les activités enfants proposées pendant l'année le sont aussi pendant les vacances scolaires :**

**LE PARCOURS GONFLABLE**, le mercredi et le vendredi de 14h30 à 18h. Bassin sportif, réservé aux + de 6 ans.

**LE "BATEAU"**, le mercredi et le vendredi de 14h30 à 18h. Bassin ludique intérieur, réservé aux nageurs de - de 6 ans.

**Pour les adultes :**

**AQUA FITNESS**, le lundi à 19h15, le jeudi à 12h20.

19 200

**C'est le nombre de visiteurs qui ont franchi les portes du nouveau Centre Aqua pendant la période estivale. Un été intense pour l'établissement !**



accompagnement des entreprises

## Une Journée Portes Ouvertes à la pépinière Initio

Le jeudi 2 octobre 2025, la pépinière d'entreprises Initio, située rue du 9 juin 1944 à Tulle, a accueilli des porteurs de projets, repreneurs et entrepreneurs pour une grande journée Portes Ouvertes.

De 9h à 17h, les visiteurs ont pu découvrir les locaux, rencontrer les acteurs économiques du territoire et bénéficier de conseils pratiques pour concrétiser leurs ambitions professionnelles.

Pour commencer la journée, deux ateliers ont donné le ton. Le premier, intitulé "Entreprendre, par où commencer ?", était animé par Gregory Simier (Airelle Corrèze) et Régis Rigaudie (Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze). Les participants ont pu explorer les étapes clés de la création d'entreprise, de l'idée originale jusqu'aux démarches administratives, en passant par le choix du statut juridique. En parallèle, Michael Cauquot, responsable du Pôle Cession Transmission Reprise à la CCI de la Corrèze, animait l'atelier "Reprise d'entreprise, comment trouver la perle rare ?". Cet échange a mis en lumière les opportunités de reprise sur le territoire et les dispositifs d'accompagnement existants.

Tout au long de la journée, une permanence du Pôle Éco de Tulle aggro, animée par Nathalie Mauriès, cheffe de projet développement économique, a offert aux visiteurs l'occasion de poser des questions plus personnalisées. De nombreux échanges ont porté sur l'accompagnement proposé par Tulle

agglomération en matière de développement économique, rappelant la fréquence de ces rendez-vous de proximité pour renforcer l'écosystème local.

La journée s'est conclue dans une ambiance plus ludique avec un escape game original, "Dans la peau d'un entrepreneur". Cette animation, très appréciée, a permis aux participants d'explorer les locaux de la pépinière tout en se glissant dans la peau d'un créateur d'entreprise. Entre énigmes, coopération et découvertes, cette expérience immersive a favorisé les échanges et la convivialité.

Avec cette journée, la pépinière Initio incarne son rôle central dans l'accompagnement des initiatives entrepreneuriales sur le territoire. Les participants sont repartis enrichis de conseils concrets. Un bilan positif qui conforte l'idée que la vie économique du territoire se construit aussi par ces rencontres, où les projets prennent vie et découvrent un terrain qui peut s'avérer fertile pour grandir. ■

### L'INFO EN +

**CONTACT :**  
Hôtel d'entreprises Initio  
22, rue du 9 juin 1944  
19000 Tulle  
05 55 20 87 00

Lundi au jeudi : 8h30-12h15  
et 13h45-18h  
Vendredi : fermeture à 17h



POUR ACCÉDER AU SITE,  
SCANNEZ LE QR CODE CI-CONTRE



TOURISME

## Taxe de séjour : ce que vous devez savoir

**Tulle agglo applique une taxe de séjour destinée à financer le développement touristique de son territoire.** Elle est collectée par les hébergeurs auprès des voyageurs et est reversée à la collectivité.

En pratique, tout hébergeur doit percevoir la taxe pour les nuitées réservées en direct. Une déclaration du nombre de nuitées mensuelles est obligatoire via la plateforme en ligne, et le reversement à Tulle agglo s'effectue une fois par semestre : du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin (à déclarer avant le 31 juillet) pour le premier semestre ; et du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre (à déclarer avant le 31 janvier N + 1) pour le deuxième semestre.

Lorsque la réservation passe par une plateforme numérique (Airbnb, Booking, etc.), deux cas existent : si

l'opérateur collecte la taxe, l'hébergeur n'a rien à faire ; sinon, il doit lui-même l'appliquer.

Le montant varie selon la nature et le classement de l'hébergement. Pour les hôtels, meublés, résidences de tourisme et villages de vacances non classés, la taxe correspond à 5 % du prix HT par nuit et par personne, plafonnée à 3 €.

Pour les établissements classés (hôtels, campings, chambres d'hôtes, ports de plaisance, etc.), un barème fixe s'applique selon la catégorie.

Ainsi, la taxe de séjour de votre deuxième semestre 2025 doit être reversée sur la plateforme en ligne et contribuer directement au dynamisme touristique du territoire. ■

**Plus d'infos à [taxedesejour@tulleagglo.fr](mailto:taxedesejour@tulleagglo.fr)**

développement économique

## Les permanences du pôle éco à l'hôtel d'entreprises Tulle agglo - Initio

Tous les jeudis, de 9h à 17h, les chargés de projet développement économique de Tulle agglo ouvrent un dispositif d'accompagnement des entrepreneurs. Dans ce cadre, il est désormais possible de venir à leur rencontre pour échanger et bénéficier de leur expertise sur "votre projet d'entreprise" ou "projet en lien avec la création ou le développement de votre entreprise". ■

**Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter Célia Do Nascimento au 05.55.20.68.46 ou à [poleeco@tulleagglo.fr](mailto:poleeco@tulleagglo.fr)**

EN BREF



à vendre ou à louer

## Ancien restaurant inter-entreprises à Eyrein

**Le bâtiment est organisé autour d'un grand espace ouvert** constituant une salle de réception, largement vitrée avec une grande hauteur sous plafond, ainsi que, sur son pourtour, des espaces aménagés pour une cuisine centrale comprenant : cuisine, espace de service, laverie, garde-manger, chambres froides positives et négatives, vestiaires, bureaux, etc.

Les propositions porteront sur la location ou la vente du site, dans son intégralité ou seulement sur une partie : bâtiment seul, parking et espace de landes seul ou l'ensemble des 2 espaces.

**Activités prévues :** Activité de restauration et/ou de réception, activité agroalimentaire ou tout autre activité en adéquation avec la vocation de la ZAC, après réaménagement des espaces.

**Prix de location :**  
65 000 € HT / HC / an

**Prix de vente :**  
595 000 € HT / HC

**Date de construction : 2006**  
**Surface : 951 m<sup>2</sup>**  
**Terrain divisible : 28 355 m<sup>2</sup>**  
**dont parking de 400 places**  
**Au cœur du parc d'activités de la Montane (Eyrein - 15 min de Tulle)**  
**Proximité A 89 (4 min)**  
**Proximité immédiate RD 1089**

# 57 400

**C'est le nombre de salariés dans le secteur privé en Corrèze au 2<sup>e</sup> trimestre 2025. Cela représente une hausse de 0,7% sur un an, l'équivalent de 400 postes. (source Urssaaf)**



.01

mon territoire a du goût

## Retour en images sur la 10<sup>e</sup> édition

**Un programme gourmand et riche en découvertes, c'est ce que le public a pu retrouver le 28 septembre à Saint-Martial-de-Gimel.**

**Dès le lever du jour, la dixième édition de Mon Territoire a du Goût débutait avec un concours bovin, apparu l'an dernier, et qui se voulait encore plus ambitieux cette année : 16 fermes, 65 bovins dont 8 à la vente et plusieurs prix à gagner.** La moitié des animaux vendus aux enchères sera mise en valeur en circuit ultra-local, notamment dans les boucheries de Tulle (Leclerc, Intermarché, Palais Corrèzien) et via des circuits courts, comme Alice et Sophie à Naves. Cette édition s'est aussi distinguée par sa nou-

velle formule de restauration. En effet, quatre restaurateurs se sont donnés rendez-vous pour proposer un menu à 20 € et qui, pour certains, sont ouverts depuis peu sur le territoire et participaient pour la première fois. C'est la Maison Terre, L'Epicurieux, l'Atelier Fermier à Naves et la Pâtisserie Rochais qui ont su régaler les papilles des 500 personnes venues déguster le Repas des Chefs.

**Une journée rythmée par une multitude d'animations :** atelier cuisine et sensoriel, escape game, randonnées, visites de fermes, balades en calèche, jeux en bois, exposition des accordéons Maugein ou encore un marché de producteurs, de quoi ravir petits et grands ! ■



.02



.04

**.01** Atelier-découverte pour enfants : cuisine au poêle à bois économe pour préparer une compote de pomme. Par Voilco Aster.

**.02** Deuxième édition du concours bovins qui a rassemblé 16 fermes et 65 bovins.

**.03** Balades en calèches et découverte des animaux de la ferme, par la Ferme de Maât.

**.04** Le Repas des Chefs, une nouvelle formule qui a conquis 500 personnes !

**.05** 12 exposants et 2 librairies ont présenté leurs produits sur le marché des producteurs.

**.06** Petite restauration : Confrérie de la farciture et du millassou, société communale des chasseurs et club des embourbés de Saint- Martial, Pizza Più et Christian Meyrignac.

**.07** La vente aux enchères où 8 bovins ont été vendus.



.03



.05



.06



.07



CÉLINE GONCALVES, ANCIENNE ÉTUDIANTE DU CAMPUS CONNECTÉ DE TULLE.

CAMPUS connecté de TULLE

## Des études à distance à la réussite professionnelle

Après avoir suivi plusieurs années de formations à distance, que deviennent les étudiants du campus connecté et comment s'inscrivent-ils dans le monde professionnel ?  
Rencontre avec Céline Goncalves, ancienne étudiante du campus connecté de Tulle.

### L'INFO EN +

**Vous souhaitez rejoindre le campus connecté de Tulle ou obtenir des informations ?**

Contactez Sylvain, tuteur du campus au 06 49 46 00 84 ou [campus.connecte@tulleagglo.fr](mailto:campus.connecte@tulleagglo.fr). Toute l'actualité sur [tulleagglo.fr](http://tulleagglo.fr)

**Céline, 46 ans, maman solo et atteinte d'un handicap moteur**, a intégré le campus connecté en février 2022, après avoir travaillé plus de 15 ans dans le milieu social en tant qu'animatrice auprès des personnes âgées et en situation de handicap.

Après une formation de 5 mois avec la BGE Pro, elle a été orientée vers les Bains-Douches numériques à Tulle, où elle a découvert le dispositif et rencontré le tuteur du campus, Sylvain Domenger.

Ne se voyant pas retourner dans une école classique en raison de son handicap moteur et ayant déjà commencé des cours de naturopathie chez elle, elle a franchi le pas et commencé sa formation de naturopathe animalière pour chiens, chats et équidés. Après trois années d'études, elle a obtenu à l'été 2024 une certification de l'école ESNA (Suisse).

**Le campus connecté de Tulle a donc été pour elle un véritable tremplin professionnel.** Elle y a retrouvé une vie sociale dans un lieu convivial et intergénérationnel, a repris confiance en elle et a bénéficié des moyens matériels

et informatiques nécessaires à la réussite de sa formation. Elle a également pu compter sur l'accompagnement de Sylvain dans ses démarches et son projet de création d'entreprise.

Aujourd'hui, Céline propose ses services de naturopathe animalière pour chiens, chats et chevaux. Depuis cet été, elle a obtenu la certification ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques), qui lui permet de proposer un service de garde d'animaux chez les propriétaires. Elle a intégré un CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise) au sein de la coopérative Oxalis, lui offrant un statut et un appui commercial sécurisant. Epanouie dans ce nouveau secteur d'activité, elle commence à développer sa clientèle et a déjà signé ses premiers devis. ■

**Si vous êtes intéressé(e) par les services de Céline, n'hésitez pas à la contacter au 06 74 02 95 93 ou par mail à [bonjour@animopathe.com](mailto:bonjour@animopathe.com). Site internet : [animopathe.com](http://animopathe.com)**



LA NOUVELLE PROMO DU CAMPUS CONNECTÉ DE TULLE POUR 2025-2026.

## calendrier

# Le campus connecté fait sa rentrée !

**En septembre, 19 étudiants ont fait leur rentrée au campus connecté de Tulle.**

Une nouvelle aventure pour certains ou une reprise pour d'autres. Depuis maintenant 4 ans, le campus connecté offre la possibilité de suivre la formation de son choix à distance, dans un cadre adapté, accompagné par un tuteur.

Cette nouvelle promotion confirme que le campus connecté est une solution clé en main pour se former dans un cadre adapté et accompagné. Cette année, les formations choisies couvrent des domaines variés : diététique, science de l'éducation, webmaster, commerce, droit, sociologie,

anglais ou encore l'histoire. Les études en distanciel permettent aux étudiants de choisir la formation de leur choix tout en bénéficiant d'un cadre de travail permettant de rompre l'isolement et de disposer d'un lieu de formation adapté à leurs besoins.

**La promo 2025-2026 en quelques chiffres.** 8 nouveaux étudiants ont rejoint le campus connecté. 10 suivent un parcours de reconversion après plusieurs années d'expérience dans le monde du travail. 8 sont en poursuite d'études dont trois d'entre eux qui se sont réorientés. Sur les 19 étudiants, 8 ont moins de 25 ans. Cette promotion compte également 2 néo bacheliers. ■

## vie étudiante

### Des animations pour les étudiants

Afin de préparer la rentrée, plusieurs activités ont été organisées au mois de septembre. Un rendez-vous à la ludothèque Air de jeux pour renouveler des jeux de société, qui favorise les moments de détente et de convivialité entre étudiants ou encore une sélection de tableaux de l'association Peuple et Culture choisis par les étudiants pour décorer le hall du campus. Ces animations, proposées chaque année, favorisent l'échange et l'intégration des nouveaux étudiants. ■

## EN BREF



### Journée d'intégration au Campus universitaire

**Le jeudi 18 septembre était consacré aux plus de 400 étudiants du campus, qui ont eu l'opportunité de participer à une journée d'intégration.**

Différentes structures et organismes se sont rendus sur le parvis du campus afin d'informer les étudiants.

L'après-midi s'est poursuivie avec des animations ludiques, proposées par la ludothèque Air de Jeux et les animateurs de l'association Profession Sport.

La journée s'est clôturée par l'inauguration de la fresque réalisée cet été par le graffeur Guliver. Le visuel, pour rappel, avait été choisi par les étudiants du campus.



# 45

**C'est le nombre d'activités qui ont été organisées au campus connecté en 2024-2025 : participation à des forums, visite du théâtre, préparation à la prise de parole, repas de Noël, activités sportives ou encore des rencontres avec les étudiants des campus connectés de Nouvelle-Aquitaine.**





écologie et économie

# L'ÉNERGIE, ENJEU MAJEUR DANS NOTRE QUOTIDIEN

**L'énergie façonne notre quotidien : déplacements, chauffage, éclairage... Maîtriser sa consommation et développer les énergies renouvelables sont des enjeux essentiels pour l'avenir de notre territoire, et globalement, de la planète.**

**En 2021, la facture énergétique du territoire s'élevait à 3 530 € par habitant et par an.** Cette dépense se répartit selon les secteurs d'activité :

- Les transports, de loin les plus énergivores (54%), représentent 84 M€.
- Le secteur résidentiel arrive en deuxième position avec 46 M€ (30 %).
- Le tertiaire suit avec 17 M€ (11 %).
- Enfin, l'industrie et l'agriculture pèsent moins lourd dans la balance, avec respectivement 3 % et 2 % de la facture.

Cette répartition illustre bien le poids majeur des déplacements et du logement dans notre consommation d'énergie.

En 2021, le territoire a produit l'équivalent de 26 % de sa consommation énergétique. Les énergies renouvelables ont joué un rôle

essentiel : elles ont couvert 59 % de la chaleur consommée et 51 % de l'électricité.

La production locale s'appuie principalement sur le bois de chauffage (38 %), l'hydraulique (27 %), le photovoltaïque (13 %), les pompes à chaleur (11 %) et les biocarburants (11 %).

Le solaire thermique reste encore marginal, tandis que d'autres filières (méthanisation, éolien...) ne sont pas encore présentes sur notre territoire.

L'agglomération s'est fixé un cap clair : devenir un territoire résilient, neutre en carbone et à énergie positive d'ici 2050.

Pour y parvenir, l'objectif est de réduire de 49 % la consommation énergétique par rapport à 2021, tout en développant davantage la production locale d'énergies renouvelables. ■

## AU SOMMAIRE

- .18** Les énergies renouvelables thermiques : chaleur durable pour l'avenir
- .19** Le bois : ressource majeure du territoire de Tulle agglo
- .20** ENRèze ; Formations des futurs professionnels ; Entretien des haies comme source d'énergie
- .21** Quels sont les réseaux de chaleur déjà existants ?



QUELLES SOLUTIONS S'OFFRENT À NOUS ?

## Les énergies renouvelables thermiques : une chaleur durable pour l'avenir

La transition énergétique ne se limite pas à l'électricité verte. Une grande part de notre consommation d'énergie concerne la chaleur : chauffage des bâtiments, eau chaude sanitaire, procédés industriels... Les énergies renouvelables thermiques jouent donc un rôle majeur pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles et limiter les émissions de gaz à effet de serre.

**Les besoins thermiques du territoire sont couverts par 59 % d'énergie renouvelable : accélérer le déploiement des énergies renouvelables thermiques est donc essentiel pour atteindre les objectifs climatiques.**

Les énergies renouvelables thermiques représentent toutes les sources d'énergie issues de ressources renouvelables permettant de produire de la chaleur ou du froid. Contrairement au solaire photovoltaïque ou à l'éolien, qui produisent de l'électricité, les filières thermiques valorisent la chaleur de sources naturelles ou exsistantes.

**Les principales filières sont :**

- **La biomasse** : bois bûches, plaquettes forestières, granulés, mais aussi sous-produits agricoles ou déchets verts. La combustion de la biomasse permet de produire de la chaleur renouvelable pour le chauffage individuel ou collectif, les réseaux de chaleur ou les usages industriels.
- **Le solaire thermique** : des capteurs solaires transforment directement le rayonnement solaire en chaleur pour l'eau chaude sanitaire, le chauffage ou les procédés industriels.
- **La géothermie** : elle exploite la chaleur stockée dans le sous-sol, par des forages superficiels permettant de capter la chaleur dans la terre ou dans l'eau présente en sous-sol.

- **La récupération de chaleur fatale** : elle valorise la chaleur existante des industries, stations d'épuration ou data centers pour la réinjecter dans des usages utiles.

Les énergies renouvelables offrent de nombreux avantages. Elles réduisent les émissions de CO<sub>2</sub> en remplaçant les énergies fossiles, renforcent l'indépendance énergétique grâce à des ressources locales, garantissent une meilleure stabilité des coûts et génèrent des emplois dans les territoires.

**Le contrat chaleur renouvelable territorial** : une ingénierie technique de proximité et des subventions pour accompagner les projets

Le Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT), est une délégation de l'Ademe vers l'agglomération de Tulle dont l'objectif est de financer des projets utilisant des énergies renouvelables pour produire uniquement de la chaleur : chauffage, eau chaude sanitaire ou chaleur pour un processus industriel. Ce contrat s'adresse aux entreprises, collectivités ou associations. Une enveloppe de plus de 2 800 000 € est mobilisable localement pour accompagner les projets d'installations d'énergies renouvelables thermiques. ■

### L'INFO EN +

**CONTACT : Francis Patoureau,**  
chargé de projet énergie  
renouvelable à Tulle agglo  
07 88 82 02 03  
francis.patoureau@tulleagglo.fr  
**Plus d'informations sur le CCRT  
sur tulleagglo.fr**

filiale forêt-bois

## Le bois : ressource majeure sur le territoire de l'agglomération de Tulle

Sur le territoire de Tulle aggro, 43% de la surface est boisée, soit environ 37 000 ha, dont 95% sont des forêts privées.

Les 37 000 ha de forêts sont caractérisés par un fort morcellement. Ils appartiennent à 13 000 propriétaires sur le territoire de Tulle aggro, qui possèdent en moyenne moins de 3 ha divisés en plusieurs morceaux.

Les forêts de l'agglomération de Tulle représentent 49 % de la capacité de stockage carbone du territoire. En 2024, seulement 15% de la surface boisée était couverte par un document de gestion.

Depuis 2014, Tulle aggro collabore étroitement avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) pour remédier à une exploitation forestière anarchique et développer la filière bois énergie locale. Ce partenariat, formalisé par une convention annuelle d'objectifs et de moyens, vise à renforcer l'accompagnement à la gestion durable des forêts, en particulier privées, tout en intégrant les enjeux liés au changement climatique, comme la baisse de la ressource en eau, l'augmentation du risque incendie et les hausses de température.

En 2022, l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF) du Pays de Tulle a été créée dans le but de mutualiser leurs efforts pour une gestion durable et cohérente de leurs forêts. L'ASLGF du Pays de Tulle regroupe aujourd'hui plus de 800

hectares de forêts. Cette association a pour objectif de mettre en œuvre une gestion durable, patrimoniale, paysagère, rentable et multifonctionnelle de la forêt. Les techniques employées respectent l'environnement et les écosystèmes forestiers.

Pour atteindre ses objectifs, l'ASLGF du Pays de Tulle a mis en place un Plan Simple de Gestion concerté (PSGc) pour 473 ha de forêt (+330 ha intégrés par avenant), rédigé par le cabinet Chaton Meunier, définissant sur 10 ans les orientations de gestion des forêts. Ce document permet aux propriétaires de planifier la gestion de leurs parcelles en intégrant les dimensions économiques, patrimoniales et environnementales.

C'est dans ce contexte que l'agglomération développe une filière bois énergie locale, durable et structurée. Les objectifs sont de préserver les ressources et les milieux naturels, promouvoir la gestion durable des forêts, valoriser les espaces forestiers, garantir la qualité des combustibles et services associés, favoriser les circuits courts pour soutenir l'économie locale, et assurer une rémunération équitable pour tous les acteurs, du producteur au consommateur. ■



SEM ENRÈZE

## Partenariat public et privé pour des énergies renouvelables et décarbonées

Créée en 2020, la SEM ENRèze vise à devenir un acteur local majeur de la production et de la fourniture d'énergie en Corrèze, en développant des projets d'énergies renouvelables thermiques et décarbonées dont principalement le financement et l'exploitation de réseaux de chaleur biomasse. La société est jusqu'alors dotée d'un capital de 530 000 € détenu à 57% par des acteurs publics (Tulle agglo, ville de Tulle et Uzerche, communes de Chamberet, Chamboulive, Saint-Clément, Saint-Pardoux-la-Croisille, Saint-Paul), 19% par la Banque des Territoires, 19% par Engie et 6% par un bailleur social.

En 2024, ENRèze a défini un projet stratégique opérationnel, qui vise à atteindre une production complémentaire d'énergie renouvelable thermique de 26 GWh d'ici 2030.

Cette ambition passera notamment par la mise en place de contrats de concession en propre ou via des sociétés de projets, nécessitant un renforcement des moyens financiers et humains, avec l'internalisation de nouvelles compétences.



Dans ce cadre, Michael Cueille a été recruté en juin 2025 en qualité de directeur coordination-développement. Sous l'autorité du conseil d'administration et de son président, il sera chargé de piloter l'ensemble des actions de développement de la société, notamment la prospection, l'établissement des offres de réseau de chaleur urbain, la commercialisation et la vente de chaleur, la recherche de financement, le suivi de la réalisation des travaux et de l'exploitation des projets. ■

### bois énergie

#### Vers un approvisionnement local et durable

Afin de garantir la durabilité de l'approvisionnement des chaudières bois d'aujourd'hui et de demain (estimées à 8 000 tonnes par an), Tulle agglo travaille à qualifier le gisement mobilisable : les produits connexes (palettes, déchets verts, entretien de haies, ligne électrique, rypisylvie bord de route...) et les plaquettes usines de l'exploitation gestion des forêts.

Au-delà des services de Tulle agglo, la collectivité compte sur des partenaires volontaires : FIBOIS, le CRPF, ASLGF du Pays de Tulle, la Chambre d'agriculture, la FD CUMA, la CUMA du canton de Seilhac, la SEM ENRèze, ENEDIS, le Conseil Départemental, ou le CRER. ■

EN BREF



### PROJET DE VALORISATION DU BOIS DE HAIES DU TERRITOIRE

Depuis janvier 2025, la CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) du canton de Seilhac en partenariat avec la FDCUMA et la Chambre d'Agriculture, a lancé un projet écoresponsable, autour de la coupe et du broyage du bois de haie.

Objectif : transformer ce bois local souvent non valorisé, en plaquettes destinées au paillage des stabulations d'élevage et à l'alimentation de chaudières à bois.

Né de la volonté de plusieurs agriculteurs et de leurs partenaires, ce projet a pour objectif de valoriser leurs haies bocagères et repose sur une logique de circuit court et de durabilité. Le bois de haie, longtemps considéré comme un déchet ou une contrainte, devient une ressource énergétique.

Face aux défis environnementaux, la valorisation du bois de haie offre une alternative verte, locale et économique. Les plaquettes produites servent non seulement de litière pour pailler, mais aussi à chauffer les bâtiments.

Ce projet, soutenu par l'ADEME, illustre parfaitement la capacité d'innovation des territoires ruraux face aux enjeux énergétiques et écologiques. ■

10

C'est le nombre de chaufferies qui sont en place ou en projet sur le territoire de Tulle agglo. Leur consommation future est estimée à 8 000 tonnes de bois par an.



## SOLUTIONS COLLECTIVES

# Les réseaux de chaleur du territoire

**Quatre communes de Tulle agglomération ont choisi d'installer des réseaux de chaleur fonctionnant grâce à des chaudières alimentées en bois déchiqueté. Une solution locale, écologique et économique qui remplace les énergies fossiles.**

À Saint-Pardoux-la-Croisille, le réseau, géré en régie communale, chauffe la mairie-école, la salle des fêtes, le presbytère, un commerce et des logements. Chaque année, il consomme environ 36 tonnes de plaquettes de bois, soit quatre bennes pleines. Résultat : 22 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées par an.

À Chamboulive, la mairie, l'école, la médiathèque, la salle polyvalente et l'EHPAD bénéficient désormais de ce système. Le projet, géré par la SEM Enrèze et Engie Solutions pendant 25 ans, réduit la facture énergétique de 30 %.

### L'INFO EN +

Plus de 150 chaudières à gaz ou au fioul ont été identifiées sur le territoire de Tulle agglomération, alimentant des bâtiments publics (écoles, mairies, salles communales, EHPAD.).

Sur la durée du contrat, il permettra d'économiser 3 016 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit plus de 120 tonnes par an.

À Tulle, c'est la rénovation du Centre Aqua qui a donné naissance à un troisième réseau. Son objectif : réduire de 30 % la consommation d'énergie d'ici 2030 et diviser par 6,6 les émissions de CO<sub>2</sub>. Ce réseau, alimenté à 84 % par le bois et complété par une chaudière à gaz de secours, chauffe non seulement le Centre Aqua, mais aussi la salle de spectacle Les Lendemains qui chantent et le Kayak Club Tulliste.

À Saint-Clément, les travaux du réseau de chaleur desservant la mairie, l'école, le restaurant, la salle polyvalente et des logements situés en cœur de bourg devraient démarrer d'ici la fin de l'année. Ce projet a été confié au groupement d'entreprise constitué par LE Énergie et ENRèze.

#### Pourquoi c'est important ?

Ces réseaux de chaleur montrent qu'il est possible de chauffer des bâtiments publics de manière plus respectueuse de l'environnement. En utilisant le bois, une ressource locale et renouvelable, ils réduisent la dépendance aux énergies fossiles, allègent les factures et participent activement à la lutte contre le changement climatique.

#### Les projets de demain

Tulle agglomération explore le développement d'un deuxième réseau de chaleur sur la ville de Tulle alimenté par bois éner-

gie pour remplacer les énergies fossiles et atteindre des objectifs environnementaux, économiques et sociaux (réduction des émissions de carbone, lutte contre la précarité énergétique, création d'emplois, etc.).

Depuis 2022, le bureau d'études Kairos Ingénierie a réalisé trois phases d'études : opportunité, faisabilité technico-économique et accompagnement à la mise en œuvre. Les études ont confirmé la pertinence du projet, avec un potentiel de substitution de minimum 14 GWh d'énergie renouvelable pour une vingtaine de bâtiments. À la suite des études et consultations, il a été décidé de confier la conception, le financement, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du RCU à un concessionnaire via un contrat de délégation de service public. Le réseau devra couvrir 90 % des besoins en énergie par des sources renouvelables, avec une livraison minimale de 14 000 MWh. La signature du contrat est prévue avant fin 2025.

Pour le réseau de chaleur de Naves, alimentant des bâtiments publics et privés au cœur du bourg, une consultation a été lancée en juin pour confier, via un contrat de concession, sa conception, sa construction, sa gestion et son exploitation. L'objectif est d'utiliser majoritairement la biomasse comme source pour la production de chaleur. Le budget estimé du projet s'élève à 2 800 000 € HT, sur une durée de concession de 25 ans. ■

schéma de cohérence territoriale (SCoT)

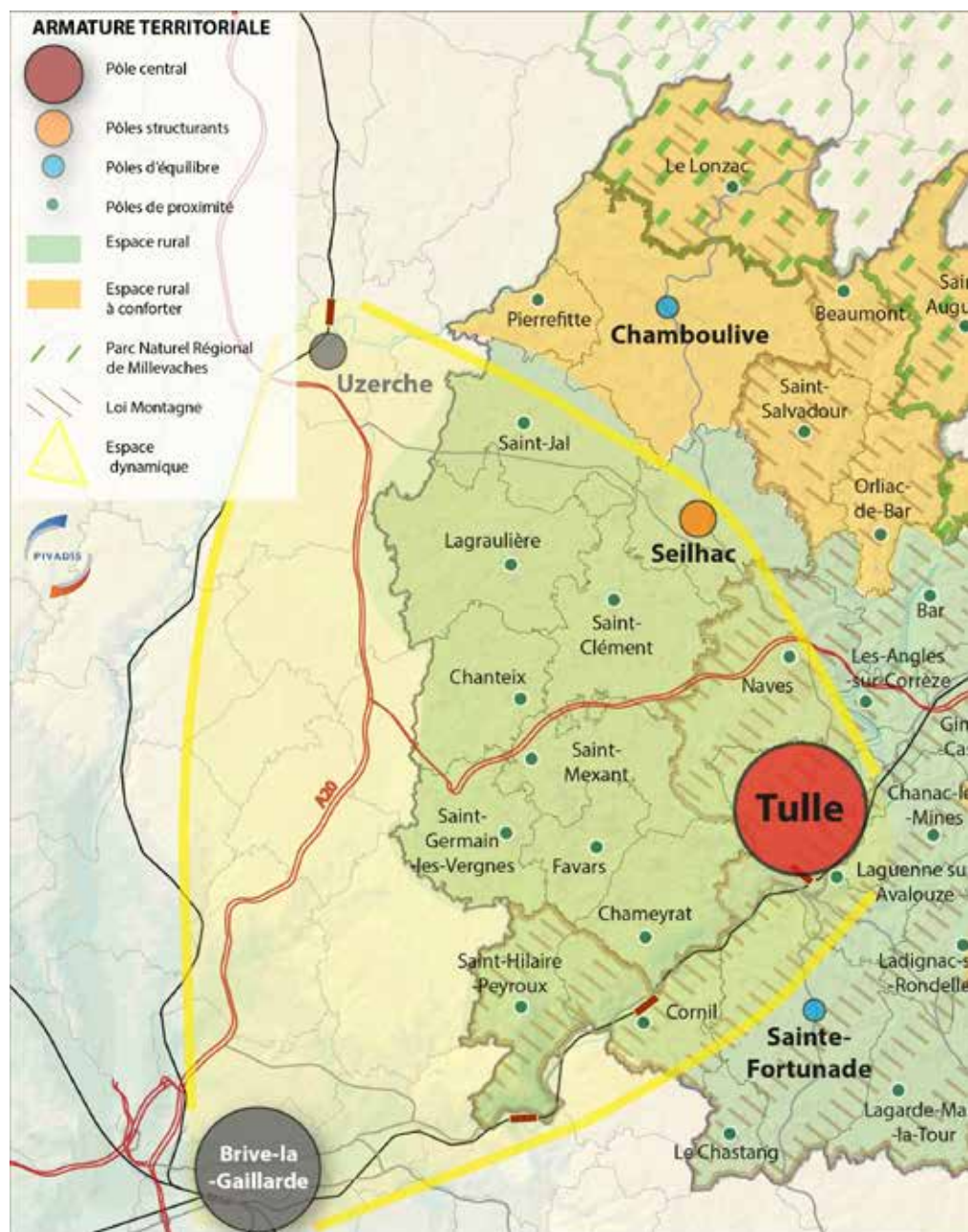
# LE PROJET PREND FORME !

Lancée en 2020, la révision du schéma de cohérence territoriale de Tulle agglo a franchi une étape importante le 4 juillet dernier avec le débat du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) par le Conseil Communautaire. Le projet d'aménagement stratégique fixe le cap politique du territoire pour les 20 prochaines années en matière d'aménagement de l'espace, en définissant notamment une « armature territoriale » pour le territoire.

## L'INFO EN +

### LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE : LE TERRITOIRE EN PASSE DE TENIR LE DÉLAI

La loi fixe le délai du 22 février 2027 aux SCoT pour se mettre en compatibilité avec ses dispositions. Puis les plans locaux d'urbanisme auront jusqu'au 22 février 2028 pour se mettre à leur tour en compatibilité avec le SCoT. Sans cela, le territoire risquerait le gel des autorisations d'urbanisme dans l'ensemble des zones à urbaniser. Il est donc primordial que le cap soit tenu.



## La concertation se poursuit...

**Vous voulez en savoir plus sur le SCoT ? Les documents de travail sont accessibles sur le site internet [tulleagglo.fr](http://tulleagglo.fr) rubrique "Les projets", ou au siège de Tulle agglo, 7 impasse Sylvain Combes à Tulle.**

Vous voulez donner votre avis sur le projet de SCoT ? Vous pouvez le faire par courrier, ou sur le registre prévu à cet effet au siège de Tulle agglo ou par mail à [scot@tulleagglo.fr](mailto:scot@tulleagglo.fr).

**Une dernière réunion publique sera organisée le mercredi 12 novembre à 18h à la médiathèque intercommunale à Tulle.** Le bureau d'études PIVADIS et les élus seront présents pour exposer le projet de SCoT, son document d'orientations et d'objectifs (DOO) et répondre à vos questions. Cochez la date ! ■



**Son maître-mot est le développement de l'attractivité territoriale du territoire par l'offre de logements et d'emploi tout en préservant un cadre et une qualité de vie enviés. Il vise à rendre possible l'accueil de 1500 habitants supplémentaires en l'espace de 20 ans sur les 43 communes du territoire.** C'est donc un projet de territoire ambitieux qui a été validé. Ce projet vise également à intégrer pleinement les transitions écologiques et climatiques qui s'imposent au territoire, avec l'intégration volontaire du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) au SCoT.

Le projet d'aménagement stratégique (PAS) est organisé autour des 4 thématiques suivantes :

- **S'adapter et être résilient** face au changement climatique
- **Habiter le territoire** : une politique d'accueil solidaire et qualitative
- **Travailler sur le territoire** : des activités emblématiques à accompagner
- **Se déplacer** : proposer et valoriser les alternatives à la voiture individuelle

### zoom sur...

## Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Équilibre des Territoires (SRADDET)

**Le SRADDET Nouvelle Aquitaine, chargé de la mise en œuvre de la loi Climat & Résilience à l'échelle régionale, a été modifié le 18 novembre 2024.** Il définit pour le territoire une trajectoire de réduction de la consommation foncière de 49 % entre 2021 et 2031 par rapport à la décennie précédente, et un effort supplémentaire de 30 % lors de la décennie suivante. Tulle agglo, comme de nombreuses autres collectivités et le département de la Corrèze, avait donné un avis défavorable sur cette modification, arguant d'une différenciation insuffisante des efforts entre les territoires urbains et ruraux de la région. ■

Retrouvez les objectifs relatifs à chacune de ces thématiques en consultant le PAS sur la page SCoT sur [tulleagglo.fr](http://tulleagglo.fr) rubrique « Les projets ».

Le document d'orientations et d'objectifs (DOO) est le seul document du SCoT directement opposable aux documents d'urbanisme locaux (c'est-à-dire aux PLU). L'élaboration de ce document, qui touche à sa fin, a été réalisée en association ouverte avec les partenaires institutionnels et techniques, lors d'ateliers de travail qui se sont déroulés en 2024 et 2025.

Il traduit les objectifs du Projet d'Aménagement Stratégique, sous forme de prescriptions (avec lesquelles le PLU doit obligatoirement être compatible) ou de simples recommandations.

Le DOO prévoit par exemple la programmation en logements pour Tulle agglo, déclinée au sein de l'armature territoriale. Une des ambitions majeures du document est de réduire chaque année le nombre de logements vacants de 30 unités, ce qui est un objectif extrêmement ambitieux. Pour y parvenir, l'agglo, déjà engagée dans des programmes d'aide et d'accompagnement à la réhabilitation, devra poursuivre sur cette voie et mobiliser dans le même temps une palette d'outils encore plus volontaristes.

**Le DOO traduit également les objectifs de la loi Climat & Résilience, dont le fameux "Zéro Artificialisation Nette", en reprenant la trajectoire de réduction de l'artificialisation définie à l'échelle de la Région. ■**

zoom sur l'actualité des communes de l'agglô

# LE TERRITOIRE : TOUTES LES INFOS ET LES RENDEZ-VOUS



Chameyrat

## Chameyrat se ligue contre le cancer !

Dans le cadre d'Octobre Rose, le rendez-vous de mobilisation nationale contre le cancer du sein, la Municipalité de Chameyrat, l'association Chameyrat Culture et Loisirs et le Comité de la Corrèze de la Ligue contre le cancer ont organisé, pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, La Chameyracoise. Deux marches solidaires proposées dimanche 20 octobre : 7 km et 10 km. Départ : salle polyvalente à 9h30, (participation 5€/pers. entièrement reversée à la Ligue pour la recherche contre le cancer. Cette année encore, le Rugby Club Chameyrat, se joint à la mobilisation : vente de gâteaux et bourriche lors des matchs du jour. Pour rappel, l'an dernier, 2 700 € ont été reversés. ■

Saint-Hilaire-Peyroux

## Journée de dépistage gratuit du cancer de la peau

La commune de Saint-Hilaire-Peyroux, en partenariat avec la société HOCOIA, organise une journée de dépistage gratuit du cancer de la peau. Lors de cette journée, un infirmier spécialement formé réalisera un examen de la peau. Des photographies seront ensuite transmises à un dermatologue pour expertise médicale. En cas de doute, un suivi adapté sera mis en place. Cette journée se déroulera le mercredi 29 octobre 2025, place René Maury, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous pour en bénéficier, en appelant au 07 45 09 33 94. Les créneaux sont réservés en priorité aux habitants de Saint-Hilaire-Peyroux. Une liste d'attente sera ouverte pour les habitants de Tulle agglô, sous réserve de places disponibles. ■

À travers cette initiative, la commune souhaite faciliter l'accès aux soins dermatologiques et renforcer la prévention au service de la santé de ses habitants.



### L'INFO EN +

#### SUCCÈS DES ANIMATIONS SPORTIVES ESTIVALES POUR LES JEUNES

Comme chaque année, les enfants de Chameyrat, Favars, Saint-Hilaire-Peyroux et Saint-Mexant ont pu profiter tout l'été d'animations sportives variées et adaptées pour les 6-16 ans. Encadrées par des éducateurs de Profession Sport Limousin, ces activités ont permis aux jeunes de découvrir de nouvelles disciplines, de se dépenser et surtout de partager des moments conviviaux entre copains avec une fréquentation qui a été au rendez-vous, notamment grâce à la gratuité des animations. Un vrai souffle d'air frais et d'égalité qui contribue au dynamisme du territoire et au bien-être des plus jeunes. ■

Corrèze

## Stage d'initiation et de création d'un vitrail



L'association Tervas vous propose de participer à un stage de création d'un vitrail.

Les 8, 9, 22 et 23 novembre, vous pourrez vous lancer dans une création personnelle ou un modèle mis à disposition par l'association. Le stage sur 4 jours se déroule de 9h à 18h dans la salle du Centre Culturel de Corrèze.

Toutes les informations utiles auprès de Christian Dorémus, président de l'association Tervas, au 06 52 66 28 19 ou par mail : tervas@free.fr

naves

## La salle d'exposition des trésors de Tintignac voit double

À Naves, le site archéologique de Tintignac continue de susciter l'admiration et l'intérêt scientifique. Connue dès le XVII<sup>e</sup> siècle, il a livré en 2004 une découverte exceptionnelle : un dépôt gaulois unique au monde, composé notamment du fameux carnyx – trompette de guerre celtique –, mais aussi de casques, d'épées et d'objets rituels finement travaillés.

Pour valoriser ce patrimoine inestimable, la Maison du Patrimoine a été inaugurée en 2022. Ce lieu permet d'admirer les pièces les plus emblématiques et d'accueillir chercheurs et

archéologues. Désormais, une extension de la salle d'exposition permet au public de découvrir un ensemble encore plus vaste d'objets issus des fouilles, jusqu'ici conservés en réserve. Cette mise en lumière renforce l'attractivité culturelle du site et rappelle l'importance de ce sanctuaire rural, occupé du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au IV<sup>e</sup> siècle après. J.-C., dans l'histoire celtique et gallo-romaine. Il y a beaucoup de choses à découvrir, car en effet, les arènes de Tintignac ne se limitent pas à la remarquable découverte de 2004. ■



## 308 219

C'est le coût en euros de la rénovation par la commune de Sainte-Fortunade de la salle polyvalente. Les menuiseries extérieures ont été remplacées ; les vestiaires, les loges et les sanitaires ont été entièrement renouvelés et isolés. Ces aménagements ont nécessité la reprise complète du podium extérieur, situé au-dessus des sanitaires et des loges. Ces travaux s'inscrivent dans la volonté de la commune de préserver et valoriser ses équipements. La salle polyvalente et le théâtre de plein air pourront ainsi continuer à accueillir de belles cérémonies et festivités, dans la continuité des traditions qui animent Sainte-Fortunade. Coût des travaux : 308 219 €. Aides de l'État : DETR 100 000€ et Fonds verts : 150 000 €.

favars

## Campagne pour la Croix-Rouge

Une campagne de sensibilisation en porte-à-porte de la Croix-Rouge est organisée à Favars jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2025. Cette campagne a pour objectif de trouver de nouveaux donateurs réguliers. Pas de quête, les personnes qui souhaitent soutenir l'association remplissent un bulletin en ligne, validé par une signature électronique. L'équipe vient rencontrer les habitants du lundi au samedi, en journée jusqu'à 20h et sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. ■

EN BREF



saint-mexant

## Dernières opportunités à saisir dans le lotissement communal

Il ne reste que 5 lots disponibles dans le lotissement situé au cœur de Saint-Mexant. C'est une occasion unique de construire votre maison dans un environnement agréable et convivial, au sein d'une commune dynamique.

Le lotissement bénéficie d'un emplacement stratégique, à proximité immédiate des autoroutes A20 et A89, permettant de rejoindre rapidement Brive, Tulle ou encore Limoges. Saint-Mexant offre également un cadre de vie pratique et chaleureux, grâce à ses commerces de proximité, ses services et sa vie associative.

Les familles apprécieront la présence d'une école maternelle et élémentaire sur la commune, ainsi que la proximité de services médicaux essentiels, garantissant confort et sérénité au quotidien.

Ces 5 derniers lots constituent une véritable opportunité pour ceux qui souhaitent bâtir un projet immobilier dans un environnement privilégié, alliant calme, accessibilité et dynamisme local. ■

Renseignements et réservations :  
05.55.29.30.03  
accueil@saintmexant19.fr



TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA LANDE HUMIDE DES CHAUX.

CELLULE OPÉRATIONNELLE DES RIVIÈRES

## Restaurer et préserver la zone humide du sectional de Chauzeix à Clergoux

La zone humide du sectional de Chauzeix, située sur la commune de Clergoux, bénéficie depuis 2021 d'un ambitieux programme de restauration, retenu dans le cadre de l'appel à projets « Restauration des zones humides de têtes de bassin-versant », lancé par l'Entente de l'eau.

Conduit en partenariat avec la commune de Clergoux, le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN), l'Office National des Forêts (ONF) et Tulle aggro, ce projet illustre la volonté commune de concilier la protection des milieux naturels et les activités humaines.

Les actions menées ont plusieurs objectifs :

- Restaurer la capacité de stockage de l'eau dans la lande humide
- Recréer les conditions favorables à la flore de ces milieux en régression
- Limiter les risques d'assèchement qui favorisent la libération de carbone dans l'atmosphère
- Maintenir la lande humide fonctionnelle en développant une activité agro-pastorale

Dans les années 1990, de nombreux fossés de drainages avaient été creusés sur les parcelles para-tourbeuses du sectional de Chauzeix pour permettre la plantation de résineux.

Le projet de restauration des 2,5 ha de landes humides s'est déroulé en plusieurs temps avec, en premier lieu, l'abatage sélectif de résineux, le broyage et la valorisation du bois, l'installation de clôtures semi-mobiles et la création d'un passage pour bovins et d'un abreuvoir solaire.

En septembre a eu lieu la phase de restauration hydraulique : création de petits barrages étanches et comblement des 240 mètres de fossés de drainage. L'objectif : supprimer l'effet drainant, favoriser la remontée du niveau de la nappe et retenir l'eau plus longtemps sur la zone humide. De petites mares ont été creusées pour favoriser la biodiversité.

Enfin, l'installation de clôtures semi-mobiles et la création d'un passage pour bovins permettront d'ouvrir à nouveau ces espaces au pâturage dès l'été prochain.

Des suivis piézométrique (hauteur d'eau dans le sol) et floristique sont menés afin d'étudier l'évolution de la lande humide après sa restauration.

Ce projet démontre qu'un partenariat est possible pour concilier restauration écologique, pâturage et gestion forestière, pour le bénéfice de la biodiversité comme des habitants.

Le projet représente un investissement total de 52 131,77 € HT. 49 145 € HT ont été consacrés aux travaux : bûcheronnage, clôtures, système d'abreuvement et franchissement des cours d'eau, ainsi que le comblement des fossés. Les 2 986,77 € HT restants couvrent le suivi du projet, notamment le matériel et l'assistance pour l'installation des piézomètres. ■

### L'INFO EN +

Ces travaux ont été réalisés grâce au concours de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et de la Région Nouvelle-Aquitaine, qui accompagnent les territoires dans la préservation de leurs ressources naturelles. Leurs aides représentent 80% du montant global des travaux.



assainissement collectif

## Du nouveau sur le réseau d'assainissement collectif de Corrèze

Après la pose des réseaux et du futur poste de relèvement en aval de la rue du Moulin de Jarpel, et le renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable rue de la Pialle, les travaux continuent à Corrèze.

Depuis fin septembre, l'amont de la rue du Moulin de Jarpel est désormais concerné par la pose d'un réseau d'eaux usées (EU) de 215 ml (mètre linéaire) et le raccordement au poste de refoulement des rivières.

Durant cette phase, la route sera barrière dans le sens descendant à partir du haut de la rue du Moulin de Jarpel. L'accès à la maison de santé restera toutefois garanti. La durée prévisionnelle du chantier est de 3 mois.

La suite du programme prévoit également des travaux sur la RD 126, avec la réhabilitation par chemisage de 450 ml de réseau et la reprise de branchements. Ces opérations d'assainissement, portées par Tulle agglo, sont réalisées en coordination avec le Syndicat du Puy des Fourches Vézère, dans le cadre du renouvellement du réseau d'eau potable pour les secteurs concernés. Enfin, la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze (FDEE 19) interviendra après la fin des réseaux humides afin d'engager des travaux d'enfouissement des lignes. ■

### Collecte et valorisation des déchets Suivi et adaptation des colonnes à emballages

Les 450 colonnes à emballages sont désormais déployées sur l'ensemble du territoire de Tulle agglo et constituent le seul mode de collecte des emballages. Nous sommes actuellement dans une phase de réajustement : les équipes de Tulle agglo adaptent les tournées en fonction de l'usage de chaque colonne. À chaque passage, les chauffeurs enregistrent le taux de remplissage de la colonne : lorsqu'il se situe entre 70 et 90 %, la fréquence de collecte est optimale ; au-delà, elle est ajustée afin d'assurer un enlèvement plus régulier. Ce suivi permet ainsi d'adapter la fréquence de collecte de chaque colonne en fonction de son utilisation réelle. ■

### EN BREF



### Assainissement

La campagne pluriannuelle de réhabilitation et d'aménagement des lagunes naturelles se poursuit.

Après les sites de Saint-Jal, La Ramade à Cornil, Saint-Hilaire-Peyroux et Lagraulière, ce sont maintenant les sites de Saint-Martial-de-Gimel et de Chanteix. Les travaux, commencés en septembre, devraient durer environ 2 mois. Pour le pompage, le curage et le traitement des boues, le montant est de 73 500 € HT, et de 34 800 € HT pour les travaux d'aménagement des deux sites.

En septembre débutera un essai d'un an pour de la gestion de la station d'épuration de Mulatet et du pompage principal situé à l'Espace Cueille à Tulle. L'objectif de ceci est d'optimiser le fonctionnement de ces ouvrages et de réduire les consommations d'énergie. La mise en place de l'IA représente un coût de 2 700 € HT dont une partie sera prise en charge dans le cadre du fond "chêne" qui aide les démarches en faveur des réductions des consommations d'énergie. Ces 2 sites sont les 2 plus gros consommateurs d'énergie du service 915 000 kWh/an (= soit une consommation équivalente à 90 foyers se chauffant exclusivement à l'électricité) pour un coût de 245 000 € TTC/an.

La campagne de contrôle de bon fonctionnement des assainissements non collectif se poursuit jusqu'à la fin du mois d'octobre à Saint-Clément et jusqu'à fin novembre à Eyrein.

# 35

C'est le nombre de tonnes d'emballages collectées en plus depuis la mise en place des nouvelles colonnes sur le territoire de Tulle agglo.

En mai dernier, 85,5 tonnes d'emballages avaient été collectées contre 119,2 tonnes au mois de juin et 120,5 tonnes au mois de juillet.



UN SPECTACLE INCLUSIF ET ORIGINAL, À RETROUVER  
LE SAMEDI 29 NOVEMBRE, À 15H, À LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE.

CULTURE POUR TOUS

## "Histoires de signes" : quand la littérature jeunesse se raconte en deux langues

La compagnie Les Singuliers Associés présente *Histoires de signes*, un spectacle qui revisite la lecture publique en la rendant à la fois théâtrale, visuelle et bilingue.

**Sur scène, un duo original : un comédien sourd et une comédienne entendante.** Ensemble, ils font dialoguer la langue des signes française (LSF) et le français parlé pour donner une nouvelle dimension aux récits de littérature jeunesse.

Le principe dépasse la simple traduction simultanée. À travers le geste, la voix et le jeu, les deux interprètes incarnent les personnages et tissent une narration à deux voix, offrant aux jeunes spectateurs une expérience sensible et ludique. Les histoires choisies le sont en concertation avec les bibliothèques et partenaires culturels. Le spectacle veille aussi à respecter l'univers graphique propre à chaque ouvrage, parfois même intégré à la mise en scène.

Au-delà de l'aspect artistique, *Histoires de signes* s'inscrit dans une démarche de médiation culturelle. Le

projet vise à favoriser l'accessibilité et à créer des passerelles entre les publics. Pour les enfants sourds, il nourrit le plaisir de lire en valorisant l'imaginaire et la richesse visuelle des albums jeunesse. Pour les entendants, il constitue une porte d'entrée vers la langue des signes et une sensibilisation à la culture sourde.

**Ce travail pédagogique et inclusif permet de rendre la culture accessible à tous** et défend une approche artistique ouverte aux différences. Avec poésie et complicité, *Histoires de signes* célèbre la diversité des formes de communication et invite à repenser le rapport entre littérature, théâtre et transmission. ■

**Tulle. Médiathèque intercommunale, auditorium.**

**Samedi 29 novembre, 15h.**

**À partir de 3 ans, sur inscription.**

## 16

C'est le nombre de bibliothèques qui constituent le réseau de Culture en territoire. Ce réseau permet de disposer de services communs et d'une collection partagée sur tout le territoire. Grâce à la navette documentaire, il est possible de réserver des documents de n'importe quelle bibliothèque du réseau et d'en disposer après avoir été acheminé. Plus d'informations sur [culture-en-territoire.fr](http://culture-en-territoire.fr)

## festival du jeu

## Jouer, c'est partager la culture

Pour ses 10 ans, la ludothèque Air de Jeux transforme le site de l'Auzelou en vaste terrain d'aventures ludiques. Les 22 et 23 novembre, sous chapiteau et dans les salles voisines, plus de 200 m<sup>2</sup> de jeux invitent petits et grands, experts ou débutants, à se rencontrer autour de plateaux, briques géantes, puzzles, jeux vidéo, escape game ou tournois. Éditeurs, auteurs, associations locales et espaces adaptés (AccessiJeux, motricité, lecture, rétrogaming) célèbrent la diversité des publics et des imaginaires. ■

Entrée gratuite, restauration locale, vaisselle réutilisable : un week-end durant lequel la passion du jeu devient langage commun.

## EN BREF



## MUSIQUE

29<sup>e</sup> édition du Festival Ô les Chœurs

Le festival Ô les Chœurs revient à Tulle du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2025 pour sa 29<sup>e</sup> édition et promet trois jours de fête inoubliable !

En coproduction avec la SMAC Des Lendemains Qui Chantent, l'événement mêle énergie live, découvertes et grosses vibrations.

Le jeudi, l'entrée est gratuite avec Initial Data, trio électro-rock survitaminé, et Ema Alkala, ovni art'rock corrézien à l'univers théâtral et poétique. Le vendredi, cap sur une Halloween Night survoltée : Holateeth et son trip-hop sombre, Théa, nouvelle voix queer et engagée, Grive pour un voyage post-rock planant, et Sierra Veins, figure montante de la scène dark synth.

Le samedi, la soirée Dub Gravity s'annonce explosive avec ADS aux manettes, Kanka, légende du dub steppa, Swanga et ses fusions organiques, et THK, duo visionnaire entre bass music et électronique.

Bars, petite restauration, vins soigneusement choisis, espace prévention et convivialité complètent ce rendez-vous incontournable. Entre dub, électro et chanson, Ô les Chœurs 2025 a une promesse simple : faire vibrer Tulle au rythme d'une grande fête collective !



## EXPOSITION

## Charles Féola, de Montmartre à Argentat : une vie en peinture

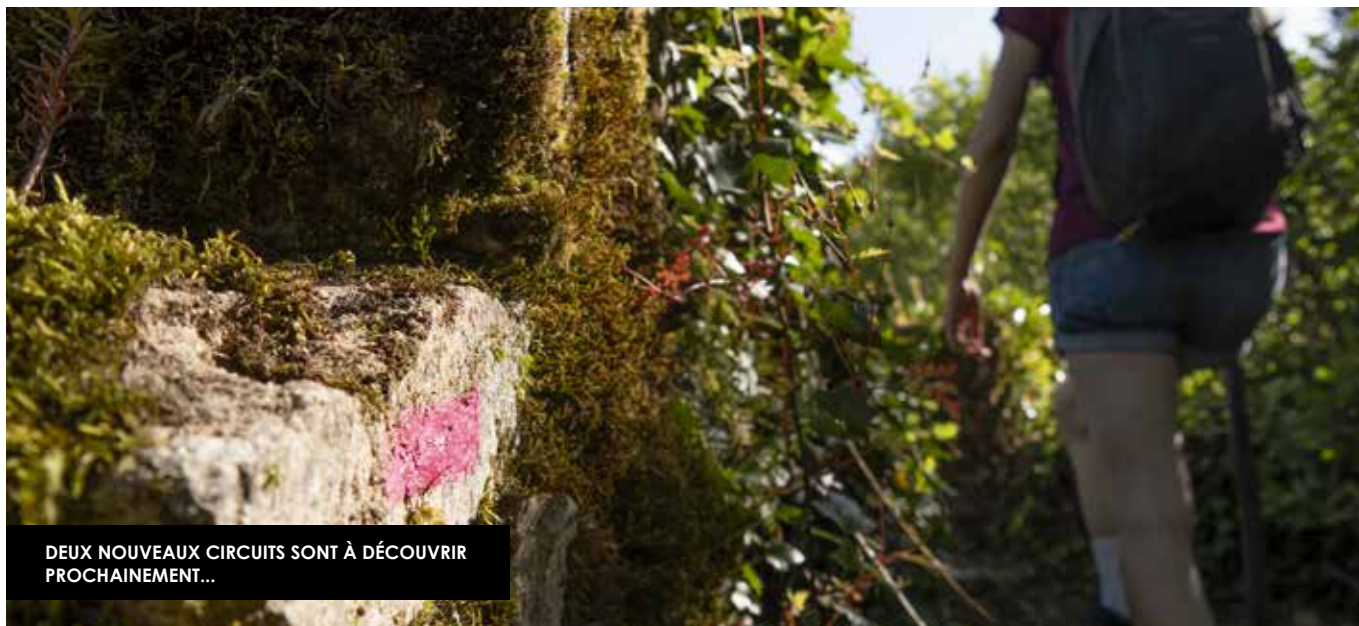
La Cité de l'accordéon et des patrimoines consacre son exposition temporaire du moment au peintre Charles Féola. Né en Algérie, cet autodidacte découvre la peinture très tôt avant que la Seconde Guerre mondiale ne bouleverse son destin. Réfugié à Montmartre, il s'imprègne de l'effervescence locale et peint inlassablement ses rues et ses places, sous l'œil bienveillant de Maurice Utrillo.

Mais c'est en Corrèze, à Argentat, qu'il trouve son ancrage et une nouvelle source d'inspiration, entre les petits villages à l'architecture traditionnelle, les toits de lauze, les collines

verdoyantes et les ciels menaçants. L'exposition, réalisée en partenariat avec ses enfants, retrace un parcours singulier en trois grandes étapes, où se mêlent Méditerranée, Paris et Limousin.

"Charles Féola - La Bohème de Montmartre à Argentat" réunit près de soixante tableaux et dessins, pour la plupart exposés pour la première fois. Cette exposition est à retrouver jusqu'à la fin de l'année à la Cité de l'accordéon et des patrimoines. ■

Toutes les infos sur [www.citedelaccordeon.com](http://www.citedelaccordeon.com)



DEUX NOUVEAUX CIRCUITS SONT À DÉCOUVRIR PROCHAINEMENT...

randonnées sur les chemins des 3 corrèzes

## Une invitation à explorer le territoire à 360°

**Le 13 juillet dernier, clubs de randonnées et acteurs locaux se sont retrouvés pour une randonnée gourmande et découverte entre Espagnac et Saint-Paul afin d'inaugurer l'ouverture des circuits 7 et 8 des Chemins des 3 Corrèzes.**

Cette journée a permis aux participants d'avoir un aperçu du projet d'itinérance douce et de rencontrer quelques prestataires présents le long des parcours. Le Camping de la Roche-Canillac, la Brasserie des Anges, la Maison Julien et l'Auberge du Tacot ont notamment mis en avant leurs savoir-faire et leurs services, que chacun

pourra retrouver en empruntant les Chemins des 3 Corrèzes.

### Deux nouveaux circuits pour l'automne

Après l'ouverture de l'axe est, deux nouveaux itinéraires seront accessibles à l'automne, les circuits 5 et 6, inscrits dans l'axe nord. Lancé en 2021 par Tulle aggro et l'Office de Tourisme de Tulle, ce projet a pour ambition de développer un réseau de grandes randonnées sur le territoire. Début 2026, ce sont huit circuits qui seront à découvrir, offrant une multitude de paysages et plusieurs niveaux de difficulté.

### (Re) découvrir le territoire autrement

Les Chemins des 3 Corrèzes, ce sont des kilomètres de sentiers à parcourir, mais aussi des rencontres, des découvertes et des pauses gourmandes. L'occasion idéale de déguster des spécialités locales, de visiter des lieux incontournables et d'admirer la richesse des paysages.

### Zoom sur les circuits 5 et 6

Le circuit 6 vous offrira la possibilité de faire une halte à Corrèze pour souffler quelques heures entre la chapelle du Pont du Salut, une balade dans le bourg ou l'occasion de passer un moment près du pont en pierre qui enjambe la Corrèze. À proximité, une visite de l'église Saint Jean-Baptiste ou aux gorges de Laguenou à Bar s'imposera à vous. Le parcours invitera également à découvrir l'histoire d'Antoine Paucard au musée de Saint-

Salvador. Un arrêt à Saint-Augustin vous offrira un joli panorama au point de vue sur les Monédières et vous permettra de profiter des paysages majestueux du territoire. À ne pas manquer également, le point de vue sur le Suc au May. Et vous pourrez terminer votre escapade en profitant d'une pause au Rocher du Renard à Meyrignac.

Si vous choisissiez d'emprunter le circuit 5, qui a tout autant à offrir, plusieurs haltes méritent de retenir votre attention. Commencez par vous arrêter quelques heures à Tintignac pour découvrir ses trésors archéologiques et une visite du musée géologique de Naves. À Pierrefitte, sur la place du village, l'église Sainte-Marie abrite une remarquable piéta polychrome du XV<sup>e</sup> siècle. En poursuivant votre route, vous atteindrez le Puy Saint-Damien et sa table d'orientation à Chamboulive, offrant une vue imprenable sur le territoire. Plus loin, à Orliac-de-Bar, ne manquez pas le musée "La Forge de Charles", où l'on peut plonger dans l'univers des anciens forgerons. Si votre sac à dos n'est pas trop chargé, glissez-y une canne à pêche : vous aurez alors l'occasion de profiter d'une pause près du moulin abandonné de Saint-Jal, au bord de l'étang. Enfin, vous pourrez terminer au Lonzac en empruntant le Chemin de la Mémoire, une promenade ponctuée de témoignages qui vous fera traverser une partie de l'histoire locale. ■

### L'INFO EN +

**Vous souhaitez partir à l'aventure et emprunter les Chemins des 3 Corrèzes ?**

Retrouvez toutes les informations sur le site de l'Office de Tourisme de Tulle en Corrèze [tulle-en-correze.fr](http://tulle-en-correze.fr)

**Office de Tourisme de Tulle**  
14 place Gambetta à Tulle  
05 55 26 59 61  
[tourisme@tulle-en-correze.com](mailto:tourisme@tulle-en-correze.com)



# Chemins des **3 CORRÈZES**

Une trace à suivre,  
un territoire à découvrir

© OT de Tulle en Corrèze

Plus d'informations sur  
[tulle-en-correze.com](http://tulle-en-correze.com)

TULLE'  
**Agglo**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

TULLE  
EN  
CORRÈZE  
Ma parenthèse

LA LUDOTHÈQUE AIR DE JEUX ET  
DES LENDEMAINS QUI CHANTENT VOUS PROPOSENT

2025 / 6<sup>e</sup> SAISON

Sam. **22 nov.**

14h à 20h30

**Karaoké Live | 20h30**

Salle Des Lendemain  
Qui Chantent

Dim. **23 nov.**

10h à 18h

# Festival du jeu -

Salle de l'Auzelou

Salle Des Lendemain  
Qui Chantent

TULLE - 19

Entrée libre  
Tout public

Restauration  
sur place

Edition spéciale

**10 ans d'Air de Jeux**

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



05 55 20 0123

f ludoairdejeux

